1/3

En tant que gestionnaire, vous avez la possibilité de déposer des absences en masse.

Rendez-vous sur l'écran de dépôt en masse : Absences> Gestion > Dépôt en masse

- Etape 1
- Étape 2
- Étape 3

Ciblez les utilisateurs à modifier.

Dépôt en masse			Absences > Gestion > Dépôt en masse
Cibler les utilsateurs concernés	⊷ Choix du type d'absence	🛱 Dépôt de l'absence	📒 Rapport
Lun groupe d'utilisateurs Services SOCIETE 1 (FR) / LYON - RH Groupes CADRE × NON CADRE Utilisateurs à exclure	x	Lun utilisateur	
			Suivant

En fonction des collaborateurs concernés, filtrez par service ou groupe.

Si vous n'appliquez aucun filtre, tous les utilisateurs seront pris en compte.

Que vous appliquiez ou non un filtre, vous pouvez exclure des utilisateurs du traitement afin qu'ils ne soient pas concernés par ce dépôt.

La rubrique de droite vous permet de déposer l'absence pour un utilisateur uniquement.

Vous pouvez être amené à utiliser cette fonctionnalité afin de déposer une absence périodique pour un utilisateur : https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_depot_periodique

Sélectionnez le type d'absences à déposer

1. Vous pouvez vérifier la liste des utilisateurs qui seront impactés par vos modifications en cliquant sur **Listes des utilisateurs qui seront modifiés**.

Last update: 2024/07/09 module_conges:gestionnaire_depot_conge_en_masse https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_depot_conge_en_masse 14:28

Cibler les utilsateurs concernés	I Choix du type d'absence	苠 Dépôt de l'absence	5= Rapport		
Liste des utilisateurs qui seront modifiés (3)					
Rechercher					
Utilisateur 🔶	Structures / services				
	SOCIETE 1 (FR) / LYON - RH				
OTTAVIO ISABELLA	SOCIETE 1 (FR) / LYON - RH				
WARZEWSKI AMELIE	SOCIETE 1 (FR) / LYON - RH / Service Paie				
Affichage de l'élément 1 à 3 sur 3 élements Afficher 10 v éléments (1)					

Par défaut, aucune donnée n'est cochée.

Cela signifie que l'absence s'appliquera à l'ensemble des utilisateurs qui figurent dans la liste. Si des utilisateurs supplémentaires sont à exclure, alors cochez en masse les utilisateurs puis décochez ceux à exclure.

2. Sélectionnez le type Non périodique afin de déposer une absence ponctuelle et cliquez sur Suivant

Procédez au dépôt de l'absence

Sélectionnez le motif d'absence, les dates de début et de fin et la demi-journée sur laquelle débutera et prendra fin l'absence.

Après avoir cliqué sur **Déposer**, vous obtiendrez un rapport.

Si l'absence ne peut être déposée, un message en rouge contenant la mention "KO" figurera suivi d'un message explicatif :

Exemple :

"KO - Ce type d'absence est inactif pour l'utilisateur" " si l'absence n'a pas été activé pour cet utilisateur.

"**KO - Une absence est déjà présente sur cette période**" - Si une absence a déjà été déposé sur une journée concernée par le dépôt en masse, elle ne sera pas écrasée. Il faudra l'annuler au préalable.

"**"KO - Vous devez solder le compteur X avant de déposer ce motif"** - Quelque soit la règle d'utilisation, ici une règle de priorisation, elle sera appliquée lors du dépôt en masse si votre profil est contraint par la règle.

Si l'absence a été déposée vous obtiendrez un message en vert :

"OK"

"OK - Annulation de 1 jour / 0.5 jours de télétravail". Si un télétravail était initialement prévu, il sera automatiquement annulé.

From: https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link: https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_depot_conge_en_masse

Last update: 2024/07/09 14:28

